

Des années de présence active du Canada dans les Territoires occupés et deux ans de négociations multilatérales nous ont appris qu'il nous faut aider les Palestiniens à prendre leur avenir en main. Au fur et à mesure que leurs nouvelles institutions prendront forme, nous nous devons de discuter avec eux des meilleurs moyens d'y arriver, dans le respect de leurs propres priorités.

En guise de préparation à cette étape, des représentants de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) et des Affaires extérieures (Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada), ainsi que des universitaires de toutes les régions du Canada, ont, à ma demande, amorcé une réflexion commune afin de déterminer les moyens que le Canada devrait mettre en oeuvre pour dispenser en temps opportun une assistance tangible en vue d'assurer le succès de l'autonomie palestinienne. Je m'attends à recevoir au cours des prochaines semaines des recommandations précises et mûrement réfléchies.

Parmi les domaines que nous avons cernés figure l'aide à l'organisation des élections du printemps prochain. Le Canada a déjà été pressenti à ce sujet par le passé, et je proposerai notre concours.

Dans le même ordre d'idées, le Canada étudiera la possibilité de jouer un rôle d'appui pour tout groupe d'observateurs internationaux chargé de surveiller la mise en oeuvre de l'accord.

Nous nous concentrons également sur le renforcement des capacités palestiniennes : offrir la formation requise à différents niveaux pour la mise en place d'institutions publiques efficaces et responsables. Ici encore, nous voudrions suivre l'ordre de priorités établit par les Palestiniens eux-mêmes.

Les Canadiens disposent d'institutions respectées, tant publiques que privées, à l'échelon fédéral, provincial et municipal, comme Statistique Canada, Élections Canada, le Centre de recherches pour le développement international, la GRC, et d'autres encore, qui pourraient dispenser une aide précieuse aux institutions palestiniennes naissantes.

L'établissement d'un bureau d'aide sur place, peut-être à Gaza, pourrait constituer un moyen concret de garantir l'efficacité de la prestation de notre aide, en coopération avec les nouvelles institutions palestiniennes. Sous réserve des consultations nécessaires, nous nous proposons d'agir en ce sens.

Tous ces efforts, conjugués à ceux de nos partenaires à travers le monde et à l'action des ONG (organisations non gouvernementales), seront nécessaires pour que s'instaure une paix durable au Moyen-Orient. Vous me permettrez de vous inciter